



Le cinq février deux mille quinze à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay s'est réuni au siège de la Communauté sous la présidence de Monsieur Simon PLENET, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Christian ARCHIER, Bernard BALAYE, Céline BONNET, Yves BOULANGER, Martine CHAMBON, François CHAUVIN, Éliane COSTE, Christophe DELORD, Max DESSUS, Michèle DEYGAS, Olivier DUSSOPT, Geneviève FAVERJON, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Isabelle FRANÇOIS, Patrice FRAPPAT, Louis-Claude GAGNAIRE, Alain GEBELIN, Patrice GIRARD, Lucien LOUBET, Édith MANTELIN, Laurent MARCE, Vincent MAYOT, Marie-Claire MICHEL, Daniel MISERY, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Aurélia PLENET, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, Marie-Hélène REYNAUD, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Alain THOMAS, Thomas TOULARASTEL, Jean-Pierre VALETTE, Alain ZAHM en qualité de délégués titulaires.

Étaient absents et excusés : Mesdames et Messieurs Aïda BOYER, Thierry CHAPIGNAC, Claude FAURE, Julia FOLTRAN, Frédéric FRAYSSE, Juanita GARDIER, Danielle MAGAND, Bernard MARCE et Irène THOMAS.

Pouvoirs et représentations :

Thierry CHAPIGNAC a donné pouvoir à Michel SEVENIER
Claude FAURE a donné pouvoir à Michèle DEYGAS
Julia FOLTRAN a donné pouvoir à Olivier DUSSOPT
Frédéric FRAYSSE a donné pouvoir à Éliane COSTE
Juanita GARDIER a donné pouvoir à Simon PLENET
Danielle MAGAND a donné pouvoir à Daniel MISERY
Irène THOMAS a donné pouvoir à Patrice GIRARD

Secrétaire de séance : Martine CHAMBON

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : 30 janvier 2015

Membres en exercice : 48 titulaires + 9 suppléants

Présents : 39 titulaires Pouvoirs : 7 Votants : 46

2015.18 - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DU 9 OCTOBRE ET DU 4 DECEMBRE 2014

*LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré et A L'UNANIMITÉ,*

APPROUVE les procès-verbaux des séances du 9 octobre et du 4 décembre 2014,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

2015.19 - PROROGATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2008 – 2014 POUR UNE DUREE DE DEUX ANS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et PAR 45 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (Madame Isabelle FRANÇOIS),

PROROGE le Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé le 13 février 2008 pour une durée de 2 ans,

AUTORISE Monsieur le président à signer toute pièce afférente à cette prorogation.

2015.20 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A LA REGIE MUNICIPALE D'EAU D'ANNONAY EN VUE DU RACCORDEMENT DE LA ZONE DE LA PEYRE - APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION AFFERENTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et PAR 45 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Madame Isabelle FRANÇOIS),

APPROUVE les termes du projet de convention ci-annexé,

AUTORISE le versement d'une subvention d'équipement à la régie de l'eau pour un montant de 46 600 euros HT,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer cette convention ainsi que toute pièce se rapportant à ce dossier,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

2015.21 - REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré PAR 45 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Madame Isabelle FRANÇOIS),

APPROUVE les termes du règlement d'attribution des aides directes aux entreprises annexé au présent document,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

2015.22 - ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DE MARENTON – ANNONAY : AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DE L'ARDECHE (SDEA) : PROLONGATION PARTIELLE DU MANDAT POUR FINALISATION DES TRAVAUX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et PAR 45 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (Madame Isabelle FRANÇOIS),

APPROUVE l'avenant n°3 au marché de mandat pour l'aménagement du Parc d'Activités de Marenton à Annonay ci-annexé, prolongeant la durée de mandat et mettant fin à la mission du SDEA au 31 décembre 2015,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer cet avenant ainsi que tous documents s'y rapportant,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

2015.23 - CONTOURNEMENT EST D'ANNONAY - SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION POUR LA REALISATION DES CONTOURNEMENTS EST D'ANNONAY ET DE DAVEZIEUX, LIAISON RD 370-371/820

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et PAR 45 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Madame Isabelle FRANÇOIS),

APPROUVE le projet d'avenant n°1 annexé à la présente délibération et ses pièces annexes,

APPROUVE la participation financière de la communauté d'agglomération au financement du contournement à hauteur de 30% du montant définitif après participation de la région et les modalités de versement,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 et toutes pièces s'y rapportant,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

2015.24 - TRANSPORT - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) - VALIDATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS DEFINITIVES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et PAR 43 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (Monsieur Christian ARCHIER, Madame Virginie FERRAND et Madame Isabelle FRANÇOIS),

APPROUVE la diminution de l'attribution de compensation définitive pour l'année 2015 et les suivantes comme suit :

- 110 513 € pour Annonay,
- 19 303,67 € pour Davézieux,
- 11 190,62 € pour Boulieu-lès-Annonay,
- 825,33 € pour Roiffieux .

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

2015.25 – BUDGET PRIMITIF 2015 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2015,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

2015.26 - DÉLIBÉRATIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau Communautaire pour la séance du 11 décembre 2014.

2015.27 - DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE des décisions prises par le Président pour la période susvisée.

2015.29 - PROPOSITION DE MOTION SUR LE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE (Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et PAR 34 VOIX POUR, 9 VOIX CONTRE (Mesdames et Messieurs Virginie FERRAND, Isabelle FRANÇOIS, Louis-Claude GAGNAIRE, Laurent MARCE, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Marc-Antoine QUENETTE, Marie-Hélène REYNAUD et Alain ZAHM), ET 3 ABSTENTIONS (Messieurs Christian ARCHIER, Bernard BALAYE et René SABATIER),

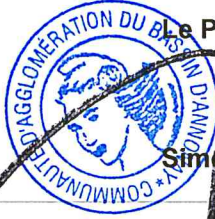
Considérant que le projet en cours de négociation est inacceptable car il contient de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales et techniques en vigueur en France,

- Demande au Gouvernement de la République de dénoncer l'accord qu'il a donné pour cette négociation en Conseil des Ministres de l'U.E. le 14 juin 2013,
- Refuse que tout ou partie d'un traité reprenant les termes du mandat du 14 juin 2013 s'applique au territoire de la Communauté d'Agglomération d'Annonay

- Demande l'organisation d'un débat public suivi d'une consultation populaire dans toute l'Europe avant toute décision.

La séance est levée à 20h35.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président
Simon PLENET

Affiché le 10/02/15 en vertu de l'article 5121-5 du CGCT.

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées.